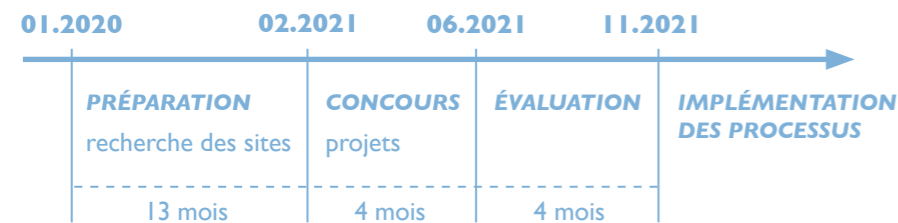


CALENDRIER



2. REPRÉSENTANTS DE SITES

Il peut s'agir d'une ville ou d'un organisme public, seul ou associé à des partenaires publics et privés. S'il existe déjà des acteurs qui sont ou seront impliqués dans le processus de transformation du site, il est important qu'ils soient tous impliqués le plus tôt possible dans le concours. Ces représentants de sites recherchent des réponses innovantes à leurs questions urbaines à travers des projets proposés par European, et ils s'engagent à concrétiser ces idées par la mise en place de processus de réalisation.

3. UN SITE = AIRE DE RÉFLEXION + AIRE DE PROJET

Les sites doivent clairement définir deux aires différentes en relation à leurs échelles.

— L'aire de réflexion (périmètre rouge) comprend le contexte large du site avec les principaux paramètres qui l'affectent (éléments naturels, infrastructures de mobilité, cadre environnemental et programmatique...).

— L'aire du projet (périmètre jaune) est la zone sur laquelle il est demandé de développer un projet plus détaillé.

Les 2 aires, rouge et jaune, sont en complémentarité et ont des effets l'une sur l'autre.

Quels acteurs ?
Quelle procédure ?
Quels critères pour la recherche des sites ?

4. ÉCHELLES ET DÉFINITION DES SITES

Les sites peuvent être à des échelles variées, correspondant à des intérêts divers des différents acteurs des sites, liées aux différents processus souhaités après le concours, dans 3 catégories :

ÉCHELLE S : MISSION D'IMPACT

Des petits sites, mais qui ont toujours pour mission de déployer des effets plus importants à l'échelle urbaine.

ÉCHELLE L : MISSION D'ARTICULATION

Des sites de taille moyenne –entre échelle urbaine et architecturale– avec pour mission de répondre à la logique spécifique du site, mais en s'articulant à son environnement plus large.

ÉCHELLE XL : MISSION DU TRANSLOCAL

De très grands sites, qui prennent en compte les coévolutions des enjeux économiques, écologiques, infrastructurels et géopolitiques à grande échelle sur un territoire, mais en les articulant à une ou des échelles plus petites.

Quelles que soient les échelles des sites –S, L ou XL–, leur transformation doit permettre d'entrelacer les échelles entre elles.

5. BRIEFS ET DOCUMENTS SYNTHÉTIQUES

— Le Brief devra exprimer clairement ce qui est recherché comme réponses innovantes sur le site.

— Le site et son contexte devront être décrits suivant 3 dimensions différentes, expliquant la ou les politiques spatiales dans lesquelles ils s'inscrivent : territoire, ville et site lui-même.

— Le Brief doit rendre compréhensible les cadres écologique, sociologique et culturel –c'est-à-dire les dimensions naturelle, humaine et symbolique du contexte– dans lesquels intervient la transformation du site.

— Un cadre programmatique sera défini, mais il ne sera pas trop prescriptif pour laisser une certaine réflexion aux concurrents.

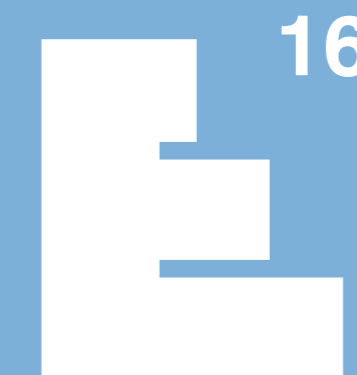
— Le processus de réalisation suivant le concours sera défini. Les différentes potentialités des missions, si elles sont déjà partiellement ou totalement connues, seront précisées avec le rôle des acteurs dans le processus.

— La mise en page de la présentation synthétique (résumée en 4 pages), l'insertion sur le site Internet, et le Brief lui-même, doivent être communicatifs, non seulement sur le plan technique, mais également en parlant de l'enjeu de chaque site (contexte), de la recherche d'innovation (idée) et de la manière de la réaliser (processus).

villes vivantes

DES PROJETS-PROCESSUS CRÉATIFS POUR RÉGÉNÉRER DES MILIEUX HABITÉS

Le thème d'European 16 se concentre sur les villes vivantes dans lesquelles peuvent être envisagées de nouvelles synergies entre dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique : il s'agit de penser l'espace à la fois en termes de coévolution et d'interactions, et de travailler des dynamiques de projets régénérateurs, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.



European : concours d'idées urbano-architecturales, suivi de réalisations

QU'EST CE QU'EUROPAN ?

European promeut une Europe de la jeune architecture, de l'urbanisme et du paysage, en organisant une fédération de pays européens autour de concours de projets architecturaux et urbains et d'échanges professionnels dans ces domaines de la conception. European le fait dans le cadre de la ville durable et des changements qualitatifs qu'elle opère avec la prise en compte de l'économie des ressources, des nouvelles mobilités et de la valorisation des espaces naturels.

— European associe à sa démarche des villes européennes en recherche de réponses urbaines innovantes par rapport aux évolutions des modes de vie et à l'environnement ;

— European offre à de jeunes professionnels européens de la conception architecturale et urbaine la possibilité d'exprimer dans des projets des idées nouvelles qui contribuent au développement des villes européennes, en aidant à réaliser des opérations qui mettent en œuvre ces idées ;

— Dans ce contexte European organise des échanges européens professionnels et culturels. Ces échanges doivent permettre de mieux partager ce qui est commun aux pays et aux villes d'Europe, de faire bénéficier des expériences de chacun tout en affirmant les spécificités nationales, régionales et locales.

THÈME EUROPAN 16

VILLES VIVANTES

Des projets-processus créatifs pour régénérer les milieux habités

INTRODUCTION

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre ?

Le thème de la session European 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme dans lesquelles peuvent être envisagées de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique.

Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de coévolution et d'interactions, et à travailler des dynamiques de projets régénérateurs, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

THÈME E16 SUITE

VITALITÉS MÉTABOLIQUES

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple nature-culture, permettant ainsi au projets European (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie... intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités.

Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables, et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'European 16 devraient déclencher pour pouvoir être transformables en écosystèmes, entre nature et culture.

Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique.

VITALITÉS INCLUSIVES

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, European 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

CONCLUSION

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques de projet, créatives et responsables, à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'European 16, dans leurs objectifs de transformation, devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités, tout en les ménageant ?

Telle est la question posée pour European 16.

POURQUOI PROPOSER UN SITE AU CONCOURS EUROPAN 16 ?

— Pour participer à une plateforme d'acteurs européens de la transformation de la ville et de ses enjeux écologiques et sociétaux, afin de partager, avec eux et d'autres experts internationaux, des idées, des cultures, des modes de faire, et des outils autour de thèmes et problématiques concrets posés par notre société actuelle ;

— Pour bénéficier d'un savoir-faire et d'une organisation de concours d'idées suivi de réalisations avec une longue expérience accumulée depuis plus de 30 ans et qui a réalisé de nombreux projets stimulants et initié des projets urbains à partir d'approches et de processus innovants ;

— Pour proposer au concours un fragment de votre territoire nécessitant une réflexion stratégique et des réponses pertinentes, impossible à trouver dans un autre type de concours ;

— Pour recevoir des idées et des projets de jeunes équipes de professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui vous offriront de nouvelles perspectives, vous permettront de faire des choix et d'engager la transformation de votre site ;

— Pour s'aventurer avec une ou plusieurs jeunes équipes pluridisciplinaires (nationales et/ou internationales) et transformer votre site à travers un processus innovant et riche d'échanges, réunissant une multiplicité d'acteurs.

I. CONNEXION THÈME-SITES

Les sites doivent être reliés au thème « Villes vivantes » et simultanément aux 2 sous-thèmes de la session : « inclusivité » et « métabolisme ».

MÉTABOLISME

— avec des enjeux de transformation de l'existant qui prennent en compte les impacts environnementaux ;

— avec des processus qui développeront l'économie des ressources et la réutilisation de l'existant à différentes échelles ;

— avec des sites impactés par le changement du climat, où il est nécessaire de proposer des solutions spatiales adaptées.

INCLUSIVITÉ

— dans des territoires où il est possible de développer l'équité sociale ;

— avec des programmes en faveur de la mixité sociale et de l'intégration, contribuant à lutter contre la ségrégation sociale ;

— avec des processus qui impliqueront les acteurs et en particulier les utilisateurs ou les habitants.

Les sites E16 doivent combiner des critères d'inclusivité et des critères liés au métabolisme urbain.